



L'essentiel du droit pour les responsables

EN UN COUP D'ŒIL



Surveillance

Qui encadre des enfants doit les surveiller de façon appropriée (§ 832 BGB) – selon l'âge, la maturité et la situation



Protection des mineurs

Loi allemande sur la protection de la jeunesse (JuSchG) : alcool, tabac, heures de sortie, films



Données

Photos et données seulement avec consentement (RGPD, droit à l'image)



autorisation parentale



fiche sanitaire



assurance



droit à l'image



La surveillance au quotidien

- Informer à l'avance : lieu, dangers, règles et limites
- Expliquer les règles et vérifier qu'elles sont respectées
- Intervenir en cas de danger – et le consigner
- Plus les enfants sont jeunes et l'activité risquée, plus la surveillance est rapprochée
- Autorisation écrite des parents pour camps, baignade et sorties



Avant chaque camp

- Inscription avec contact d'urgence, allergies et médicaments
- Consentement aux photos et à leur publication
- Vérifier l'assurance auprès de l'association ou de l'organisme
- Trousse de secours et numéros d'urgence



Les papiers à emporter au camp

- Liste des participants avec numéros d'urgence des parents
- Fiches sanitaires et autorisations (originaux ou copies)
- Copies des cartes d'assurance maladie, si l'association le prévoit
- Numéros d'un médecin, de l'hôpital et de la direction de l'association sur place



Remarque : aperçu de la situation en Allemagne, pas un conseil juridique. Les lois diffèrent selon les pays – renseignez-vous auprès de votre association ou d'un organisme spécialisé.



Dates de formation : les formations à venir sur ce thème figurent sur scouts-cloud.com, rubrique « Événements et dates » Formations ».